

Le P'tit Mot de BeST

Bazoches-et-Saint-Thibaut

N°8 – Octobre 2025

Mairie :

2 Place Charles Houssel
Tél. : 03 23 54 84 24 (répondeur)
mairiebazoches.v@orange.fr
www.bazoches-sur-vesle.fr

Secrétariat de Mairie :

Mardi et Jeudi : 18 h15 –19 h 15
En dehors de ces horaires, merci de prendre rdv.

Maire : DROUET Christian

Maire délégué et Premier Adjoint : MERCIER Sébastien

Deuxième Adjoint : VERBESTEL Sylvie

Numéros d'urgence :

Samu : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Pharmacie de permanence : 3237

Le p'tit Mot de BeST est disponible également sur le site <http://www.bazoches-sur-vesle.fr/>

Bonjour à toutes et à tous,

Encore une année qui se termine où chacun se dira << Que le temps passe vite....Qu'avons-nous fait de ce temps, qui court et qui fuit entre les doigts comme un sable fin que l'on ne peut retenir ? ...>>

La fin de l'année pointe déjà son nez...

Avant celle-ci, laissons passer l'Automne et ses belles balades en forêt à la rencontre de champignons et de feuilles de toutes couleurs que les enfants collecteront pour faire toutes sortes de décorations.

N'oublions pas quelques châtaignes qui seront ramassées, grillées, en famille ou entre amis, et qui rappelleront les souvenirs de notre enfance.

Balades et activités automnales à consommer sans modération.....

C.DROUET



Association socio-sportive et Culturelle de Bazoches-et-St-Thibaut

❖ Avis aux motivés (ou aux curieux) !

Notre petite équipe associative cherche de nouveaux bras, idées, et sourires pour faire grandir nos projets

Aucune expérience requise, juste un peu d'envie et de bonne humeur !

Parce qu'à plusieurs, on va plus loin... et on s'amuse beaucoup plus 😊

Contact : sur notre groupe facebook « **Ça bouge à Bazoches-et-Saint-Thibaut** » ou sur notre adresse mail : **bazanime@hotmail.com**

❖ Agenda événements jusque fin d'année

➤ **Dimanche 2 novembre 2025 : Halloween**

Nos petits monstres vont envahir les rues à partir de 15h00 à St-Thibaut ET à partir de 16h00 à Bazoches à la recherche de bonbons. Si vous avez envie de participer à cet événement, vos friandises seront accueillies avec cris de joie,



➤ **Samedi 22 novembre 2025 : Bulletin d'inscription et règlement à retourner avant le 10/11/2025**

Baz@nime vous propose sa Soirée



Le samedi 22 novembre 2025 à 20 heures

Tarif / personne : 15 €

1 Apéritif, charcuterie, gratin dauphinois, salade, brie, tiramisu, café, eau
1 bouteille de Beaujolais pour 4 (+18 ans) **OU** un 1 soft au choix (-18ans)

Enfant (-10 ans) : 6 €

Boisson aromatisée, Charcuterie, gratin dauphinois, salade, brie, tiramisu

Buvette sur place

➤ **Dimanche 14 décembre 2025 : Goûter de Noël**

- ✓ Animations et visite du père Noël
- ✓ Pour les enfants âgés de 0 à 12 ans
- ✓ Inscription pour le 25 novembre au plus tard au 06.09.28.97.86



Surveillez bien votre boîte aux lettres, le flyer va être bientôt déposé.



Association Familles Rurales LES MARMOTS

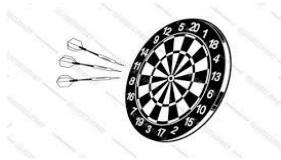
Le MERCREDI est ouvert À TOUS LES ENFANTS de 3 à 11 ans Y COMPRIS HORS VILLAGE avec 2 horaires :
Soit à partir de 12h avec repas, soit sans repas à partir de 14h.

Le départ des enfants se fait à partir de 17h30 (heure maximum 18h30)

Des ateliers et des sorties sont régulièrement proposés alors n'hésitez pas à vous informer.

Association déclarée ALSH, "Label plans mercredis" (partenaire CAF)

*Modalités d'Inscription et tarifs auprès de Sylvie, directrice, par mail : lesmarmots02@gmail.com



BeST Gaming

Notre association BeST Gaming vous attend les **mercredis de 18h à 21h** à la salle polyvalente de Bazoches-et-Saint-Thibaut. Venez découvrir ou vous perfectionner aux fléchettes.

Nombreuses cibles pour tous les niveaux, dans une ambiance sympathique.

Nous vous attendons nombreux !



Les Amis de la Pétanque

Retrouvez les amis de la pétanque sur la place du village tous **les mardis et vendredis après-midi**.
Des concours sont régulièrement organisés.

Actualités de notre commune

FÊTE COMMUNALE du 14/06/2025

La fête communale organisée par la mairie et vos associations du village fut un véritable succès !!
Vous avez été très nombreux à venir soutenir l'investissement fait sur plusieurs semaines donc MERCI à vous tous et BRAVO À NOS BÉNÉVOLES SANS QUI RIEN NE PEUT SE FAIRE !!...

Par exemple : + de 1000 fanions ! qui ont coloré la place, entièrement découpés à la main et cousus patiemment par 3 couturières du village, les fleurs minutieusement préparées avec patience, les courses et toute la mise en place le jour J sous une petite pluie fine le matin ! Mais heureusement dame nature nous a laissé sur un après-midi ensoleillé !

Nous avons un concours de pétanque, des exposants pour un petit marché artisanal/local, un artiste musical qui en a fait vibrer plus d'un, une structure gonflable qui a attiré petits et grands, les jeux picards prêtés par la CCVA et bien sûr notre RESTAURATION/BUVETTE où vous avez pu vous retrouver et rencontrer nos bénévoles qui vous ont servi des Hot Dog et des frites, des frites, des frites..... !!

Si vous voulez donner un peu de votre temps, nous vous accueillerons avec plaisir lors de nos prochaines réunions de préparatifs pour l'année prochaine le 3 novembre, le 5 janvier 2026 et 2 février 2026, car, oui, on ne s'arrêtera pas là !

Mais pour ça nous avons aussi besoin de VOUS, alors venez vous faire connaître !



REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel repas des anciens aura lieu

Le Samedi 13 Décembre 2025

Les personnes nées en 1960 qui n'auront pas reçu d'invitation au 15 novembre sont priées de se faire connaître auprès de la mairie.

« Et si on en parlait... »

Tous les 1ers vendredis de chaque mois à 18h, Mr le Maire reçoit les habitants qui souhaitent, en toute convivialité, discuter sur un sujet qui leur tient à cœur.

Actualité, hobby, collection, jardinage, histoire

Venez partager votre passion

PS : Si vous avez en votre possession des documents, photos ou autres qui concernent notre village, n'hésitez pas à les apporter.

GYM DOUCE SENIOR +60ans

Une dizaine de personnes étaient inscrites pour cet atelier !

Merci à elles.

Un livret des programmes 2025 a été diffusé sur Panneau Pocket il y a peu.

Ces livrets sont disponibles en mairie.

VOIRIE

- Le projet d'aménagement de la rue Marie Curie/rue des Grands Jardins, la rénovation de la place Charles Houssel ainsi que de la rue de l'étrille suit son cours.

Pendant l'étude du projet, des travaux (prévus au long terme) se sont imposés à nous dans un souci de logique technique. De ce fait, nous vous informons que la rue Marie Curie va faire l'objet d'un enfouissement de réseaux sur la partie du passage à niveau N20 jusqu'au monument aux morts avec implantation de nouveaux points lumineux.

Ces travaux vont commencer en novembre et seront suivis par ceux prévus de réfection. Cela va engendrer des nuisances pour les riverains pour plusieurs mois.

La route départementale sera en circulation alternée pendant les travaux.

Des raccordements vont devoir être effectués chez les riverains de cette portion ainsi que ceux de la rue des Grands Jardins. Ils recevront une demande d'autorisation par courrier à retourner le plus rapidement possible pour le bon déroulement des travaux.

- Suite à un diagnostic sécurité effectué par la SNCF, nous avons dû positionner 2 panneaux 'STOP', Rue des Chantraines et Place Madame Moreau. Des miroirs ont également été posés pour compléter le visuel de sortie de ces 2 rues.

PARTICIPATION CITOYENNE

Le lundi 26 mai à 18h a eu lieu une réunion d'information sur le projet PARTICIPATION CITOYENNE.

La brigade de gendarmerie Braine/Vailly est venue informer sur la sécurité et présenter ce dispositif demandé et soutenu par vos élus.

Une quarantaine de participants étaient présents et ont pu avoir une réponse à leurs questions.

A l'issue de la réunion, les personnes intéressées pour faire partie de ce dispositif ont été invitées à laisser leurs coordonnées afin de pouvoir les convoquer prochainement.

Le Major nous a informés que la mise en place devait respecter des étapes bien précises et pouvait prendre quelques mois à condition d'avoir l'aval de la Préfecture.

Voici le lien où vous pouvez vous renseigner.

<https://www.modernisation.gouv.fr/associer-les-citoyens>

A ce jour, nous n'avons pas encore de retour sur les démarches qui, de notre côté, ont été faites et relancées.

Nous vous tenons au courant au fur et à mesure des informations qui viennent à nous.

Voici également un lien vers l'application MASECURITE qui peut vous aider dans toutes vos démarches.

Disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, l'application « Ma Sécurité » permet d'accompagner l'utilisateur vers la solution la plus adaptée à ses besoins.

Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr>



Ancienne mairie de Saint-Thibaut dite « la petite mairie »

Je suis heureux de vous apporter cette bonne nouvelle, que nous avons reçu suite à ma demande de protection au titre des monuments et dont voici le retour courrier :

« **Monsieur le maire,**

Pour faire suite à la demande de protection au titre des monuments historiques formulée en faveur de l'ancienne mairie de Saint-Thibaut (Aisne), j'ai l'honneur de vous informer que la délégation permanente de la commission régionale du patrimoine et des architectures du 26 juin 2025 a émis un avis favorable à l'inscription de ce dossier, qui sera inscrit à l'ordre du jour d'une commission régionale du patrimoine et des architectures.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La conservatrice régionale des monuments historiques Françoise LATY »

Sébastien MERCIER

Maire Délégué de Saint-Thibaut

1er adjoint de Bazoches-et-Saint-Thibaut

Compte rendu de la réunion du Syndicat des eaux de Fismes :

Date : 14 octobre 2025

Participants : Sébastien MERCIER

1. n° 25-13 Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 avril 2025
 2. n° 25-14 Rapport 2024 pour le Prix et de la Qualité du Service Public (RPQS) de l'eau potable
 3. n° 25-15 Délibération concernant les moyens humains mis à disposition du syndicat
 4. n° 25-16 Délibération autorisant Monsieur le Président à signer un marché de services - PGSSE - et à solliciter une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie
 5. n° 25-17 Délibération autorisant Monsieur le Président à signer un marché de travaux pour la réalisation de forages Source des Grands Bois et à solliciter une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et des financeurs publics (Etat - Région Grand Est- Département de la Marne)
- ⇒ Confirmation des travaux de d'adduction d'eau pour Saint-Thibaut dans la suite des travaux d'enfouissement des réseaux et le changement des canalisations d'eau de la rue Marie Curie qui débiteront à partir de mi-novembre.

Sébastien MERCIER

Maire Délégué de Saint-Thibaut

1er adjoint de Bazoches-et-Saint-Thibaut

HISTOIRE de notre village : suite

C'est sous Philippe 1er roi de France, que se crée le prieuré qui fera corps avec le village, il est d'abord confié à des chanoines séculiers.

A cette époque, en l'an mil, une "grande peur" étreint tous les cœurs. Par la conjonction des prophéties, des invasions normandes, de la date fatidique qui marque le millénaire de l'ère chrétienne, on pense généralement à l'avènement prochain d'un Antichrist et à la fin du monde. On forme des vœux, on souscrit des promesses solennelles, certains envisagent d'aller délivrer les lieux Saints du joug turc, d'autres, plus près des réalités, s'efforcent de construire : chapelle, oratoire, églises, monastères. Une simple gratitude dicte aux hommes d'édifier un signe tangible de leur reconnaissance envers le ciel, qui leur a épargné le pire. Saint-Thibaut doit son développement à cette origine votive.

En cette période inquiète, quelque "clair voyant" annoncent, paraît-il, aux habitants du comté de champagne, la naissance prochaine d'un homme de Dieu, à un moment où la France en semble peu féconde. C'est en 1017, à Provins que naît Thibaut, neveu de Saint-Thibaut, évêque de Vienne en Dauphiné, au IXe siècle.

Ce Thibaut, second du nom, montre les mêmes vertus que son oncle, il les dépasse même puisqu'il y joint humilité, piété et exemplarité d'existence. Il mène une vie érémitique, édifie ses contemporains par sa foi, voyage en Allemagne et en Italie, et meurt en 1066, entouré de la vénération de ses contemporains. Très tôt, le pape le canonise.

Il était parent des comtes de Champagne, dont Provins est une des villes et où le nom de Thibaut restera honoré et perpétué. Les sires de Bazoches, issus de la famille de Châtillon-sur-Marne, alliés aux seigneurs champenois, donnent le nom de Saint-Thibaut au monastère créé par eux.

*Ce texte est la transcription fidèle d'un manuscrit original attribué à **Monsieur Haution** de Bazoches. Je vous livrerai dans les prochains numéros du BEST la suite de cette Histoire de notre commune.*
Sébastien MERCIER

Depuis 2 ans, les communes de Mont-Notre-Dame et Bazoches-et-Saint-Thibaut s'allient pour offrir aux enfants des deux communes un instant de convivialité autour d'une projection.

Mont-Notre-Dame et Bazoches-et-Saint-Thibaut
Invitent les enfants des deux municipalités
à une Séance de Cinéma pour voir le film :

« **MIGRATION** » le **MERCREDI 10 DECEMBRE**

À partir de 16h15, salle Poniatowski de MONT-NOTRE-DAME

À la fin de la représentation, le PÈRE NOËL
distribuera des chocolats aux enfants jusqu'à 12 ans
(Nés à partir de 2013) *

*Un flyer avec coupon-réponse sera bientôt distribué aux habitants

11 NOVEMBRE

La commune vous invite à participer à la commémoration du 11 novembre.

Un dépôt de gerbes aura lieu
À 10h30 à Saint-Thibaut
À 11h00 à Bazoches-et-Saint-Thibaut
La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

Recette

Magrets de canard aux cerises

Pour 4 personnes :

- 2 magrets de canard gras
- 250 g de griottes
- 1 petit verre de fond de volaille ou de veau
- 10 cl de madère
- 5 cl de cherry brandy
- Sel
- Poivre gris du moulin

Laver les cerises, les dénoyauter en les coupant en deux.

Ciseler la peau des magrets de stries en losanges, saler et poivrer.

Déposer les magrets coté peau dans une cocotte en fonte puis les faire rôtir environ 15 min sur feu doux, à découvert.

Retirer les magrets de la cocotte, jeter la graisse et remettre à feu vif.

Finir la cuisson des magrets, coté chair, pendant 3 à 5 min, selon que vous les voulez rosés ou à point.

Sortir les magrets et les emballer dans un papier d'aluminium, réserver au chaud.

Jeter la graisse de cuisson, déglacer la cocotte avec le madère, mouiller avec le fond de volaille, saler, poivrer et faire réduire 5 min.

Ajoutez alors les cerises et les faire pocher doucement à couvert pendant 10 min.

Découper les magrets en fines tranches, les dresser sur le plat de service.

Egoutter les cerises et les répartir autour de la viande

Verser le cherry dans la cocotte, mélanger au fouet et entourer d'un cordon de sauce brune

Présenter en même temps des branches de brocolis à la vapeur et de riz.

Manger bien chaud

Les potins du potager

Le Dahlia

Originaire du Mexique, le Dalhia n'a plus qu'un rôle décoratif au potager, alors qu'il était autrefois cultivé pour l'alimentation.

Les tubercules sont plantés au printemps, quand les gelées ne sont plus à craindre.

- Tous les ans, avant, l'hiver, arracher les tubercules, les laisser sécher quelques jours avant de les rentrer à l'abri du gel dans une pièce fraîche (cave, sous-sol, garage).

Soupoudrer de la cendre de bois sur les tubercules entreposés pour éviter la pourriture.



INFOS PRATIQUES

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Réservée exclusivement aux habitants de la commune

Modalités de location pour le week-end :

Tarif : 120€ + chèque caution 1000€ + attestation assurance responsabilité civile + règlement consommation électrique.

- Aux heures de permanences des mardi et jeudi, appeler ou passer en mairie (voir horaire ci-dessus) pour convenir d'une date et réserver.
- Il vous sera demandé de compléter une convention de mise à disposition.

Bacs de tri ordures ménagères

Dans le cas de vente de votre maison, vous devez prévenir la CCVA un mois avant votre départ. Pour cela vous trouverez toutes les informations sur le site de la CCVA :

20 ter rue du Bois Morin

BP 6

02370 PRESLES ET BOVES

Tel : 03 23 54 05 81

Fax : 03 23 54 52 70

E-mail : contact01@cc-valdeaisne.fr

Site web : www.ccc-valdeaisne.fr

Les nouveaux arrivants dans la commune doivent également contacter ce service pour récupérer leurs bacs de collectes.

La benne rue des Grands Jardins est dédiée AU VERRE

Depuis quelques temps, des objets comme gazinière, sacs de linge, frigo ont fait leur apparition à cet endroit. Les déchetteries reprennent **GRATUITEMENT** ce genre de déchet, merci de faire quelques kilomètres de plus pour les y emmener ! Ce n'est pas à votre agent communal de s'en occuper !

Le dépôt sauvage d'ordures ménagères est amendable !

La loi n°2021-1104 du 22 août 2021 dite « climat et résilience » a créé au sein du code de l'environnement un nouvel article L. 231-2 qui réprime le dépôt ou l'abandon illégal de déchets.

Merci de respecter cet endroit.

Défibrillateur :



En cas d'urgence, un défibrillateur est installé à l'extérieur de la salle polyvalente, sur la gauche de l'entrée.

ANIMAUX

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En effet, l'article de loi R632-1 du Code pénal et l'article de loi R541-76 du Code de l'environnement imposent aux usagers de la collectivité de ramasser les crottes de leur chien, sous peine d'amende -135€-

Il vous est demandé également de faire attention à la divagation de vos animaux (Chiens, chats...) ! Les habitants et voisins n'ont pas à subir les inconvénients liés à ce comportement.

VOISINAGE :

Article 20 de l'arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage bruyant ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

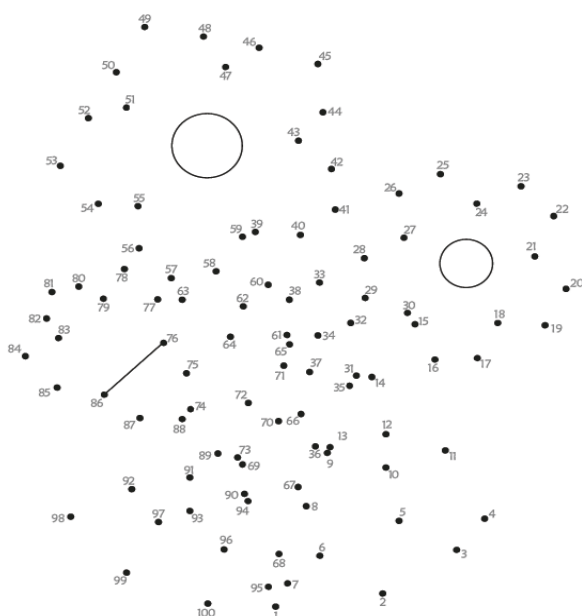
- Du lundi au samedi de **9h à 12h** et de **14h à 19h**.
- Les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**.

FEU DANS SON JARDIN, QUE DIT LA LOI ?

Même propriétaire de votre jardin, vous ne pouvez pas y allumer un feu. Il est interdit de brûler tout type de déchet à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin (Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire)

Nos P'tits jeux

Relie les points de 1 à 100.

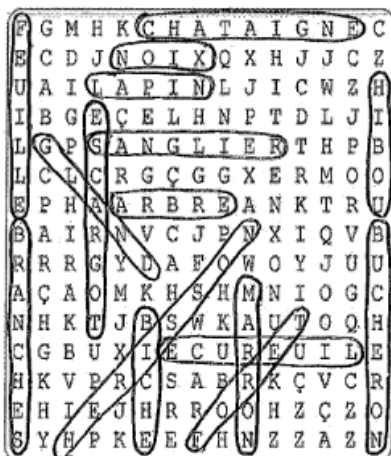


turbulus.com

	4	1				3		5
		7	6			9		
							4	
						4		8
		8	4	9	6	7		
			8	2		5		
	2	6			9			3
8	1			3			2	
							7	4

Solutions dans notre prochain numéro !

Mots mêlés Retrouvez les mots dans la grille. Lequel n'y apparaît pas ?



- ARBRE
- BICHE
- BRANCHES
- BUCHERON
- CHATAIGNE
- ECUREUIL
- ESCARGOT
- FEUILLE
- FOUGERE
- FORET
- GLAND
- HERISSON
- HIBOU
- LAPIN
- MARRON
- NOIX
- SANGLIER

Mot bête: FOUGERE

5	3	4	6	7	8	9	1	2
6	7	2	1	9	5	3	4	8
1	9	8	3	4	2	5	6	7
8	5	9	7	6	1	4	2	3
4	2	6	8	5	3	7	9	1
7	1	3	9	2	4	8	5	6
9	6	1	5	3	7	2	8	4
2	8	7	4	1	9	6	3	5
3	4	5	2	8	6	1	7	9

Coloriage pour petits ou grands !



Entreprises de notre commune

Olivier LEGRAS

Peinture-Plaquiste
Rue du champ des Louis
Tél : 06 74 12 18 95

Jean-Marc COUTURIER

Tous travaux intérieur/extérieur
10, rue du Champ des Louis
Tél : 03 23 73 43 10 – 06 84 39 12 29
couturier.jean-marc@orange.fr

FISMES MAINTENANCE (RGE)

Tous travaux (Electricité, etc.)

7, Route Nationale
Tél. : 03 23 53 80 28
Tél. : 06 80 64 35 00

Cabinet d'Assurances Sébastien Mercier

Agent général d'assurances AXA-AGIPI
Orias n° 22000851
19 rue Victorine
Tél. : 06 45 69 52 64

SASU ACQM

Nathalie Berquand
Conseil, audit, et formation en qualité pour les industries de la santé
14, rue Saint Pierre
02220 Bazoches et Saint Thibaut
Tel : 07 83 59 98 34
email : sasu.acqm@gmail.com
site internet : <http://sasu-acqm.com>

Isabelle OGET

Qi-Gong/Shiatsu Relax
3, rue du Mont-Plaisir
Tél. : 07.82.22.46.84

Bénédicte LAGACHE

Kids'Anim
Activités récréatives et de loisirs
14, rue Victorine
Tél. : 06 74 65 82 11

BAZOUCHES TATTOO CLUB

Salon privé de tatouages

4 rue Marie Curie
Tél : 07 60 37 60 19 sur RDV
Facebook/Instagram #TONTONTATTOO

Verger La cueillette du Mont Plaisir

N31
Tél. : 06 74 08 97 17 ou 06 85 43 15 43

Si d'autres entreprises veulent se faire connaître, nous les invitons à contacter la Mairie de Bazoches-et-Saint-Thibaut.